

Io

Dossier ⑤ / Feuille 4 / 1
Date : 30 JUIN 2018

⑤

1/1

ARRIVÉE
-7 JUIN 2018
60222


Le commissaire enquêteur
Loïc ROUEIL

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du Territoire des
Pays de Laval et de Loiron
1 place du Général Ferrié
B.P. 0809 - 53 008 LAVAL

Territoire-Environnement

LAVAL, le 05 juin 2018

Siège Social
Parc Technopole
Rue Albert Einstein - Changé
BP 36 135
53061 LAVAL Cedex 9
Tél : 02 43 67 37 00
Fax : 02 43 67 38 99
accueil@mayenne.chambagri.fr

N/Réf : CM/OL
Objet : Avis - Modification n°2
SCoT des Pays de Laval et de Loiron

Monsieur le Président,

Vous nous avez fait parvenir le projet de modification de votre Schéma de Cohérence Territorial des Pays de Laval et de Loiron portant sur nouvelle répartition des extensions à vocation économique sur votre territoire ; qui s'élevent à une surface cumulée de 300 hectares à échéance 2030.

Au-delà du fait que nous serons particulièrement vigilants quant aux répercussions engendrées par l'aménagement de ces secteurs sur l'agriculture de votre territoire ; nous n'avons pas d'observations particulières à émettre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Stéphane GUIOULLIER,
Président de la Chambre d'agriculture

